



## CONVOCATION AU STAGE JEUNES de préparation Equip'athlé et compétitions estivales Samedi 24 et Dimanche 25 mars 2017

Centre de Stage Jean Maurel  
16 Avenue des Ondines 44500  
La Baule  
☎02.51.75.74.93



Cher(e) athlète,

Tu es convié(e) au « **Stage Jeunes** » annuel du Racing Club Nantais destiné aux benjamins-minimes le **samedi 24 et le dimanche 25 mars 2018, à La Baule**. Ce stage convivial qui renforce l'esprit club, a pour objectif de préparer aux compétitions estivales, principalement aux équip'athlé et aux relais. Par ailleurs, ce sera également l'occasion de te perfectionner techniquement dans toutes les disciplines de l'athlétisme.

**ATTENTION :** Le nombre de places étant limité à **50 athlètes**, une liste d'attente sera établie dans le cas d'éventuels désistements.  
Les jeunes juges présents sur les compétitions sont prioritaires.

Seront prioritaires les inscriptions des athlètes qui ont depuis le début de la saison 2017-2018, prouvé leur implication par leur **assiduité aux entraînements et aux compétitions** :

- ⇒ Présence régulière aux entraînements.
- ⇒ Présence régulière aux compétitions avec au moins 2 compétitions effectuées (Cross et ou salle).
- ⇒ Jeunes ayant passés les formations jeunes juges.

Ce stage a pour but de préparer les compétitions estivales à venir, la participation aux compétitions sera donc requise pour cet été, notamment sur les équip'athlé et les relais.



## **REGLEMENT INTERIEUR DES STAGES ORGANISES** **PAR LE Racing Club Nantais**

Le stage, organisé par le Racing Club Nantais, réservé aux athlètes licenciés du club doit permettre d'apporter aux participants un complément performant à leur activité habituelle et se dérouler dans les meilleures conditions.

L'encadrement doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, la santé physique et morale des participants. Les règles suivantes doivent être admises et respectées de tous.

1) Le programme de stage est fixé par le directeur du stage, en liaison avec les intervenants. Il prévoit les plages horaires de séances sur le terrain et des activités annexes (animation de la veillée). Aucune sortie individuelle ne sera autorisée pendant le stage.

2) Le respect mutuel entre stagiaires, cadres et personnels du lieu d'accueil est le principe fondamental de leurs relations.

3) Le bon déroulement du stage implique des règles de vie acceptées de tous notamment :

- être ponctuel
- ne pas dégrader les lieux d'hébergement, de pratique et d'activité.

4) La récupération doit être présente au cours du stage afin que celui-ci soit pleinement profitable. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, l'hygiène, les soins et le respect d'une diététique élémentaire. La consommation d'alcool et de drogue est strictement prohibée.

5) Le non-respect d'autrui et tout comportement portant atteinte à la moralité, à l'image de l'athlétisme, ou plus généralement au bon déroulement du stage, pourront être sanctionnés par l'organisme responsable de ce dernier.